



et des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

JOURNAL HEBDOMADAIRE
paraissant le Samedi - Tirage 19.000

ADMINISTRATION : 2, Rue Scribe, Nantes (à l'angle de la Rue Boileau) — BUREAUX ouverts tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.
Pour toute la Publicité, s'adresser : PUBLICITE DE L'OUEST ET DU CENTRE, 11, Rue de la Fosse — NANTES

TELEPHONE 141.95 - 157.42
Chèques Postaux Nantes 6.015



A MOULINS (Allier) se tiendra les 29, 30 et 31 janvier, le grand Concours annuel d'animaux reproducteurs, des espèces bovines, ovines et porcines.

LA LEGION D'HONNEUR vient d'être accordée à Mlle Bertrand, à Védrières-Saint-Loup (Cantal) pour soixante-cinq ans de pratique agricole. Vivant seule depuis plus de cinquante ans, dans son ermitage du Gay, à 1.200 mètres d'altitude, elle fait valoir encore, à 95 ans, un domaine ingrat, qu'elle a transformé, à force de volonté et d'intelligence, en un modèle d'exploitation.

CARBURANTS AGRICOLES : La Société Centrale d'Agriculture du Gard vient d'émettre le vœu que les carburants destinés aux moteurs à usage agricole soient exonérés des droits élevés qui frappent en France ces produits, à l'exemple de la Roumanie, l'Italie, la Belgique, etc.

CHOMAGE : Le 29 novembre dernier, il y avait en France 4.893 chômeurs officiellement inscrits aux fonds de chômage. Ce nombre est passé à 11.052 le 29 décembre, puis à 17.499 le 10 janvier, et ce nombre tend à s'accroître.

LA VIE CHÈRE ! D'après l'Agence Radio, voici quelques prix pratiqués à Moscou : un kilo de fromage, 120 fr. ; le kilo de beurre, 200 fr. ; une boîte de conserves de légumes, 600 fr., et ces magasins ont été installés par les Soviets pour concurrencer le commerce clandestin, aux prix encore plus élevés !

LA CULTURE DE L'ORTIE, autour des grandes villes, permettrait d'absorber le trop-plein des eaux d'égouts et fournirait chaque année, par hectare, quatre tonnes d'une fibre que nous sommes obligés d'importer.

Les Projets Agricoles du Gouvernement

M. Victor Boret, ministre de l'Agriculture, envisage différentes mesures pour remédier à la crise agricole actuelle. Souhaitons qu'il réussisse dans ses projets, malgré l'hostilité de certains de ses collègues, qui croient déjà « à la vie chère » et s'opposent à ces projets dans un but électoral et démagogique.

Pour protéger la culture de la betterave à sucre, si importante chez nous, il vient de signer un projet de loi tendant à relever de 30 francs les droits de douane.

Au sujet de notre marché porcin envahi par le dumping allemand, le ministre de l'Agriculture propose l'institution de tarifs vétérinaires, de mesures sanitaires et le relèvement des droits de douane.

Pour le blé, M. Victor Boret a soumis au Gouvernement, qui en a accepté le principe, un projet de taxation du blé à 175 francs le quintal pour les blés de 74 kilos départ, pour la prochaine campagne. Ce projet jouerait au moyen d'une taxe différentielle de 20 francs appliquée à la meunerie sur les blés importés ou indigènes, avec faculté pour les meuniers d'acquiescer partie de cette taxe en payant aux agriculteurs la différence entre le prix de 175 francs et le prix pratiqué pour le blé avant l'indication de ces mesures, ce qui équivaut à dire que les meuniers seraient ainsi amenés tout naturellement à payer le prix de 175 francs à la culture.

Enfin, il envisage la possibilité de créer des primes à l'exportation et de donner des encouragements matériels à la culture houblonnière.

ACTUALITÉ

A propos des Semailles de Blé

Peut-on encore semer du blé avec chance de succès ? Telle est la question qui nous est journellement posée, car ils sont nombreux les cultivateurs n'ayant pu terminer leurs semailles avant l'hiver.

Nous répondrons affirmativement, à condition, toutefois, d'avoir des terres assez profondes pour n'avoir pas à redouter l'échaudage et d'observer certaines règles culturales.

UN EXEMPLE DU PASSÉ

En 1910 nous avons eu, à partir du milieu d'octobre jusqu'à vers la fin de janvier, des pluies aussi fréquentes et plus abondantes encore que celles dont nous sommes malheureusement gratifiés depuis l'automne dernier. Les blés ensemencés dans les terres de vallées furent longtemps submergés et totalement détruits. Ailleurs les dégâts furent plus ou moins grands, suivant la perméabilité du sol et du sous-sol.

On dit « rompre avec la coutume » pour réensemencer les terres où il ne restait plus rien, de même que pour gagner les vides dans les autres situations. La chose nous paraissait possible d'après les recherches que nous avons faites sur ce sujet à la Ferme expérimentale de l'Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers et aucun de ceux qui suivirent nos conseils n'eut à le regretter.

Voici d'ailleurs les résultats obtenus par M. Ch. Vétault, à la Ferme des Grandes-Plaines, située aux Ponts-de-Gé (près d'Angers), pour des semailles faites le 6 février 1911, avec diverses variétés de blé mises en comparaison, en remplacement d'un semis totalement anéanti par l'inondation.

Variétés	RENDREMENT A L'HECTARE	
	Grain — kilos	Paille — kilos
Hâtif inversable...	3310	5830
Noé	2665	5690
Japhet	2670	5335
Bon fermier	2580	5070
R ^e de Bordeaux	2885	6070
Gris de S'-Laud...	2760	6170

Ces rendements ont été obtenus en terre profonde, de bonne fertilité, ayant reçu par hectare, lors des semailles, 400 kilos de superphosphate et 100 kilos de sulfate de potasse. En mars le blé reçut 120 kilos de nitrate de soude, appliqués en deux fois ; la première application fut suivie d'un roulage, la seconde d'un hersage. La quantité de semence employée fut de 15 à 20 % plus élevée que pour des semailles d'automne.

VARIÉTÉS À ENSEMENTER

C'est le blé Hâtif inversable qui a donné le meilleur rendement en grain dans l'exemple que nous venons de citer ; on peut encore y avoir recours aujourd'hui, pour les très bonnes terres, en ne ménageant pas la semence, car c'est un blé qui demande à être semé plus dru que ceux qui sont généralement cultivés dans notre région.

Mais depuis 1910, de nouvelles variétés de blé à grand rendement susceptibles d'être ensemencées à l'automne ou en janvier et début de février, ont été mises à la disposition de la culture. Les plus recommandables pour notre climat sont le Vilmorin 23, le Vilmorin 27 et 29, le DD et le DC de la maison Tournour. Toutes conviennent aux terres profondes et bien fumées.

En terres de qualités moyennes, le Bon fermier et le blé des Alliés sont plus indiqués, de même que le Japhet et le Rouge de Bordeaux.

Toutes peuvent être ensemencées jusqu'à vers le 10 février, passé cette époque il conviendrait de s'adresser à des variétés de printemps, comme le Saumur de mars, le Chiddam de mars ou le Manitoba, à moins qu'on ne préfère ensemencer une avoine ou une orge.

ÉTAT DU SOL QUANTITÉ DE SEMENCE À EMPLOYER

Les semailles devront être faites en terre suffisamment ressuyée ; semer dans la boue ou en terre trop humide serait aller au-devant d'un échec certain. A tous points de vue, il vaudrait mieux conserver la semence au grenier que de la mettre en terre pour pourrir.

Pour ne pas retarder la levée, le grain sera enterré le moins possible et pour que la maturation ne soit pas trop échelonnée il convient de réduire le tallage en employant 20 à 25 % de semence en plus que pour des semis faits en saison normale.

FERTILISATION DU SOL

Le blé semé fin janvier ou première décennie de février arrive à maturité sensiblement à la même époque que celui qui a été confié au sol à l'automne ; sa période végétative étant plus réduite, il ne peut arriver à bonne fin qu'à la condition de trouver un milieu susceptible de lui fournir les éléments dont il a besoin aux différents cycles de son évolution. Le traiter comme s'il était semé en saison normale serait également une erreur ; surtout, sous ces exploitations où les engrais complémentaires ne sont pas d'un usage courant.

Il importe que dès le début la plante prenne une bonne vigueur et la conserve par la suite.

On réalise cet objectif en ayant recours aux engrais minéraux qui mettent à la disposition des racines les éléments nutritifs les plus indispensables à la végétation du blé. La quantité à employer dépend de la nature physique du sol, de sa fertilité, des fumures antérieures, de la place du blé dans l'assolement, etc... A titre d'indication, nous conseillons d'épandre avant les semailles 400 à 500 kilos de superphosphate en mélange avec 300 à 400 kilos de potasse et 75 kilos de nitrate à l'hectare, peu de temps après la levée.

A défaut de potasse on ajoutera au superphosphate 200 kilos de chlorure de potassium et 100 à 150 kilos de sulfate d'ammoniaque, le tout formant un mélange bien homogène. A la levée on fera une première application de 75 kilos de nitrate à l'hectare, quinze jours à trois semaines plus tard, on en fera une seconde de même importance.

Nous verrons par la suite comment il conviendrait de traiter ces blés pour en obtenir les meilleurs rendements. Puisse le « temps » se mettre au sec et permettre aux intéressés de terminer au plus tôt leurs semailles de blé, en suivant les conseils qui forment l'objet de cette note.

P. LAVALLÉE,

Ingénieur agronome,
Directeur de la Ferme
Expérimentale d'Avrillé

COMBIEN AVEZ-VOUS PRÉSENTÉ DE NOUVEAUX ADHÉRENTS AU SYNDICAT ?

A LA CHAMBRE



— Je demande à interpellier le Ministre de l'Agriculture sur la mévente des fourrages par suite de la surproduction des automobiles.

Un Brin de Causette...



Des lecteurs m'écrivent pour me demander de revenir sur des histoires de revendeurs. Que diable ! j'ai point sorcier pour en raconter comme ça des nouvelles et je voudrais point faire pour à personne. Enfin, si on veut bien éclairer nos lanternes, allons-y encore pour cette fois.

Y paraît que c'est pas une lettre qui faudrait écrire sur ce sujet, mais un bouquet de faits époustouflants et superlatifs, tellement est enracinée profond la croyance de ces machins-là. Une petite correspondante me dit :

« Surtout ne vous mêlez pas en tête de retirer de l'idée des gens, fût-ce toutes preuves scientifiques en mains, que les sorciers n'existent pas... Vous trouverez à toutes les portes en campagne des gens même très intelligents, qui auront recours en toute confiance pour le soin de leurs personnes ou de leurs animaux, à ces empiriques guérisseurs de secrets. »

Ca me rappelle l'histoire d'un de mes amis. Sa tante, une vieille, seulement elle voulait point se coucher pour leur donner à boire. Un cousin lui dit : cherchez donc le père Machin pour conjurer le mauvais sort, sans ça tous vos cochons vont crever. Mon ami s'était dit « après tout on verra bien si ça réussit » ; il fit venir le père Machin. Le lendemain il était tout épaté de voir la mère gorille vautre tout de son long, se laissant fêter tant et plus. Seulement, le pu beau, c'est qu'elle ne s'est jamais relevée... elle était morte, probable empoisonnée avec une drogue québécoise. On peut dire que c'est un tour de cochon !

Voici encore ce qu'on m'écrit sur les mauvais sorts :

« Je connais une personne, maintenant très âgée, que je ne vous nomme pas... elle avait la passion, le mot n'est pas trop fort, du soin de ses bêtes, une propriété extrême, pas mal d'entendement aux affaires, et n'était pas précisément un modèle de douceur.

« Un de ses voisins tombe malade, mal héréditaire, il était fou ; que croyez-vous que fit sa femme, qui elle n'était pas atteinte du mal de son mari, se trouvait un peu par son inconscience dans une situation proche de la misère... ? Oh ! ce fut bien simple, elle alla gémissant et se plaignant à qui voulait l'entendre, qu'il était ensorcelé... Par qui ?... mais naturellement par sa voisine, qui déjà volait le beurre etc... Et comme dans ces histoires de tours donnés et reçus, c'est toujours le plus proche voisin ou le meilleur ami, la chose prit bien mieux que des choux... »

« A l'heure actuelle des gens vous affirmeront sans rire que la mère Unetelle rendit fou et ensorcelé le père Machin : « il but du lait » qu'elle lui donna et renversa des chenilles ! et j'en passe et de belles je vous assure... Un bon curé d'une paroisse proche m'avouait un jour que s'il l'eût voulu, il eût été tous les jours en courses aux quatre coins de sa paroisse pour désensorceler bêtes et gens. »

MAITRE JEANNOT.

CE JOURNAL EST LE MEILLEUR INFORMÉ ET LE PLUS VIVANT DES HEBDOMADAIRES AGRICOLES. REPAZ-LE AUTOUR DE VOUS

Chambre d'Agriculture de la Loire-Inférieure

2^e Session ordinaire - 20 Décembre 1930

Richesse en gluten de certains blés. — Certains blés, notamment le Vilmorin 23, ont été fort critiqués pour leur richesse en gluten et leur valeur boulangère. Enue de cette campagne, la Chambre d'Agriculture avait demandé à la Station Agronomique de la Loire-Inférieure de faire des recherches à ce sujet sur les blés produits dans le département. M. Andouard, directeur de la Station Agronomique, a adressé à la Chambre les premiers résultats de ses travaux pour 1930. Jugant ces travaux particulièrement intéressants, la Chambre en a félicité M. Andouard et lui a demandé d'en faire l'objet d'un rapport pour être communiqué à la Presse. Elle l'a également prié de poursuivre son étude en 1931.

Apprentissage agricole. — D'après la législation actuelle, trois conditions sont nécessaires en matière d'apprentissage. Il faut : 1° que l'établissement dans lequel est agréé l'apprenti, soit compris sur les listes de professions dressées par le Comité départemental d'apprentissage agricole ;

2° qu'un enseignement professionnel soit donné, soit que le chef d'établissement organise cet enseignement chez lui, soit qu'il envoie l'apprenti suivre des cours au dehors.

L'application de ces conditions permet aux membres des familles nombreuses de bénéficier des avantages prévus par les lois du 14 Juillet 1923 et 24 Juillet 1924.

De ces trois conditions, celle d'un enseignement à donner à l'apprenti est très difficile à réaliser en agriculture, par suite, surtout, des grandes distances et de la pénurie de personnel enseignant compétent. En Loire-Inférieure, il n'y a qu'un seul centre d'apprentissage, à Saint-Viaud et de très rares cours post-scolaires. Des cours ambulants et saisonniers sont à l'étude, il ne faudrait pas que du fait des difficultés qui lui sont propres, l'Agriculture ne puisse bénéficier des avantages accordés à l'apprentissage.

La Chambre d'Agriculture estime que l'apprentissage familial qui est d'usage constant dans la région, est celui qui doit être encouragé, car, dessus tout, aussi elle exprime l'espoir que tout mode d'enseignement soit accepté dans les contrats : cours post-scolaires, saisonniers, ambulants, par correspondance, etc... et même qu'un bon enseignement pratique d'un chef de famille notoirement connu comme excellent cultivateur ou éleveur, puisse être considéré comme suffisant.

De plus, un brevet de capacité étant délivré en fin d'apprentissage par une Commission nommée par le Ministre, la Chambre d'Agriculture exprime le vœu que celui qui l'aurait obtenu touche de l'Etat un pécule d'au moins 5.000 francs, au moment de son établissement dans une exploitation agricole et que le bénéfice de prêts à long terme à taux réduit lui soit étendu au même titre qu'aux élèves d'écoles d'agriculture.

Assurances Sociales. — La Chambre a constaté combien était réduite l'application de la loi dans les campagnes et combien les masses rurales y étaient hostiles. Une très grande proportion d'assujettis ne s'est pas fait inscrire et beaucoup de ceux qui ont rempli cette formalité ne paient pas leur cotisation. Quant aux facultatifs, leur abstention a été presque générale. Ces résultats avaient été prévus et annoncés par la Chambre d'Agriculture quand elle donnait son avis sur cette loi beaucoup trop compliquée.

Dans un département comme le nôtre, tout entier de moyenne et de petite culture, la plus grande majorité des salariés cessent de l'être après quelques années pour prendre des exploitations à leur compte et refusent d'être immatriculés.

Beaucoup de ceux que leur patron a fait inscrire refusent tout prélèvement sur leurs salaires et quittent l'exploitation si le patron insiste et veut faire le prélèvement malgré eux. Maintenant toutes ses critiques antérieures, la Chambre proteste une fois de plus contre le principe de surance doit être facultative et le précompte supprimé.

L'enseignement agricole et la gratuité dans l'enseignement secondaire. — Une élite rurale est de plus en plus indispensable à tout progrès agricole et par conséquent à toute prospérité nationale. Jusqu'ici des efforts insuffisants ont été faits dans ce sens et on a, au contraire, favorisé l'orientation des élites rurales vers les professions intellectuelles, commerciales ou libérales.

Il importe qu'une plus grande part soit donnée à l'enseignement technique agricole dans les écoles primaires rurales et qu'une question agricole soit obligatoirement inscrite aux examens du certificat d'études primaires dans les centres ruraux. Dans chaque canton, sous le contrôle de la Chambre d'Agriculture, d'accord avec l'Office Agricole et les Services compétents, une Commission devrait être chargée d'accorder des diplômes agricoles aux jeunes gens et jeunes filles ayant suivi des cours post-scolaires agricoles ; une subvention proportionnée aux notes obtenues consacrerait ce diplôme pour aider le sujet à s'établir dans une exploitation.

La Chambre proteste contre le projet de gratuité de l'enseignement secondaire tel qu'il est conçu, car il aurait pour conséquence de favoriser l'abandon de la profession agricole par les élites des élèves de l'enseignement primaire rural. Elle s'élève contre la gratuité de l'externat dans l'enseignement secondaire, cette gratuité est un leurre pour les enfants d'exploitants et de propriétaires ruraux et favorise d'une façon exagérée les enfants des villes au détriment de ceux de la campagne. Il est nécessaire que dans la profession agricole, comme dans toutes les professions, l'instruction soit organisée à tous les degrés dans le cadre professionnel et en vue de l'amélioration de la profession.

Concours Culturels EN 1931

Les concours institués par l'Office agricole départemental de la Loire-Inférieure sont réservés en 1931 aux propriétaires, fermiers et métayers, de la circonscription de Paimbœuf, comprenant les cantons de Paimbœuf, Bourgneuf, Le Pellerin, Pornic, Saint-Père-en-Retz, Legé, Machecoul et Saint-Philbert-de-Grandlieu. Huit mille francs de prix pourront être attribués aux lauréats. Les conditions d'admission et le programme du Concours seront portés prochainement à la connaissance des agriculteurs.

La Bataille du Lait

Le lait ne doit pas d'abord être bon marché, il doit d'abord être bon.

Un lait qui tue est, même bon marché, trop cher. Un lait qui fait vivre est, même plus cher, bon marché.

Qu'est-ce que la question du lait ? Pour le consommateur, une affaire de prix ; pour les pouvoirs publics, pour le producteur, une occasion de tracas sans grand profit ; pour l'enfant, une question de vie ou de mort. Une question de vie ou de mort pour les petits enfants de France ; voilà le fond de la pièce qui se joue, depuis la guerre, sur le théâtre de Paris.

Le grand premier rôle est tenu par le Préfet de Police ; le service parisien de la répression des fraudes est metteur en scène ; la Presse enregistre ; la foule applaudit aux bons endroits. Les frais du spectacle sont partagés : les producteurs y laissent de l'argent ; les petits enfants leur santé ou leur existence.

Pour le premier venu, c'est une comédie.

Pour l'hygiéniste, c'est un drame. Nos petits-neveux apprécieront un jour cet épisode de notre histoire sociale que l'on a appelé « La bataille du lait. »

Ils n'auront pas bonne opinion de l'opinion publique sur ce point-là. Sans s'exposer au grand jour, le gouvernement a mené l'affaire et imposé sa tactique. Il a eu des raisons que la saine raison ne connaît pas : raisons politiques, démagogiques. On comprend qu'à certains moments, un gouvernement soit contraint de livrer bataille. Il y court sa part de risques. Il se dit que toute bataille fait des victimes.

Mais, dans la bataille du lait, la première victime, c'est l'enfant.

En abaissant le prix du lait, on avilit sa qualité ; par là, on contribue largement à la mortalité infantile.

Il ne fallait pas, pour se battre, choisir ce terrain. Il est jonché de petits cadavres.

Les Pouvoirs publics ont commis une faute contre la Nation.

Le lait peut-il être à la fois bon et bon marché ?

Oui, mais pas à la façon dont l'opinion publique le veut.

Deux beaux spécimens de la race normande



mon commune l'entend.
Le lait bon marché, pour l'Opinion, c'est, pour le Producteur, du lait à vil prix.
Et c'est le Producteur qui a raison; l'hygiéniste et l'économiste sont d'accord pour l'attester.
« Multipliez, dit l'Opinion, le prix d'avant-guerre par un coefficient, vous aurez un prix raisonnable. Mais on nous demande aujourd'hui bien davantage, et le prix du lait monte toujours ».
« Avant-guerre, répond le Producteur, le lait était vendu à vil prix. Nous n'en savions rien, faute d'avoir calculé. Aujourd'hui, nous octroyons encore notre lait au-dessous du prix de revient.
« Et encore ! s'écrie l'hygiéniste, s'agit-il d'un lait quelconque, et non pas du lait qu'il nous faut.

Certains chiffres semblent prouver que Paris ne manque pas de lait; mais Paris ne consomme pas la moitié du lait frais qu'il devrait consommer; et l'on achète, plus cher, beaucoup de lait condensé.
Si le producteur est dégoûté de faire du lait, le consommateur est dégoûté d'en boire.
Tel est le joli résultat d'une politique déraisonnable dont les Pouvoirs publics et les consommateurs, qui l'imposent aux Pouvoirs publics, partagent la responsabilité.

IL FAUT UNE SOLUTION PRATIQUE

Il s'agit de sortir de cette tragédie sociale au double profit du consommateur et du producteur.
L'hygiéniste, qui n'est qu'hygiéniste, dit : « Il n'y a qu'à contrôler partout le lait pour assurer sa qualité ! Un bon lait doit être... »
Mais l'économiste, — tout hygiéniste devrait être doublé d'un économiste, — l'arrête et lui dit :

« Rendons d'abord la production du lait intéressante pour le cultivateur.
« Quand il aura repris goût à faire du lait, on lui parlera d'améliorer la qualité, étant bien entendu que sa rémunération sera en proportion de sa peine et de ses soins. »

La première chose à faire est de donner au lait une valeur intrinsèque plus élevée.
C'est l'étape franchie, l'économiste rentrera sous sa tente et l'hygiéniste pourra parler.
Il dira :

« La qualité d'un lait est fonction du contrôle auquel il est soumis.
« Le meilleur mode de contrôle est la collaboration entre le producteur et l'hygiéniste.
« Il faut tendre à étendre le contrôle à toute la production du lait; mais il faut commencer par s'entendre avec l'élite des producteurs.

CONCLUSION

Les conditions économiques d'après-guerre ont creusé un fossé entre consommateurs et producteurs.

Une bataille violente et déplorable s'est livrée de bord à bord, et notre lait quotidien git au fond, malmené, incompris, avili, au grand dam de tout le monde.

La voix de ceux qui avaient s'est perdue dans la tourmente. Aujourd'hui que l'accalmie est venue, il est temps de les écouter.

Qu'on cesse de se quereller; qu'on se comprenne; que, d'un commun accord, on se penche sur le lait; qu'on le relève; qu'on le soigne; qu'on s'intéresse à lui en connaissance de cause et qu'on le mette à sa place sociale, afin qu'il remplisse, pour tout le monde, son rôle bien-faisant.

J. RENNES.

(L'Animalier des Temps Nouveaux.)

Agriculteurs Français !

CE SONT les Ouvriers Français

qui consomment votre Blé, qui achètent la viande de vos animaux, qui boivent votre vin.

Lorsque les Usines Françaises seront fermées ou marcheront au ralenti, que les ouvriers chômeront,

qui est-ce qui achètera

vos produits ?

Les Ouvriers Américains ? Vous savez bien que non. Les Français sont vos meilleurs clients, sinon les seuls.

Soyez les Clients des Français

Achetez vos machines chez nous, faites travailler les Ouvriers Français, pour qu'ils puissent acheter vos produits



Conseils de Saison

L'automne 1930 qui fut excessivement pluvieux et a beaucoup retardé les plantations, on devra se mettre en mesure, si cela n'a déjà été fait à temps, de se procurer les quelques arbres fruitiers, qui doivent toujours se trouver dans le jardin de la ferme : Cerisier, poirier, pommier, cognassier, pêcher, prunier, afin d'avoir une récolte échelonnée pour pourvoir aux besoins de la ménagère qui fournira ainsi une alimentation plus variée à son personnel.

Comme choix des espèces, vous planterez de préférence les variétés les meilleures, surtout celles qui sont les mieux acclimatées dans votre région. Car, comme je vous l'ai dit précédemment, votre jardin doit être le véritable laboratoire de la ferme, plantez surtout des variétés commerciales afin que si vous avez fait un bon choix, et que, vous obtenez des fruits à valeur commerciale, vous puissiez étendre vos cultures fruitières sur une plus vaste étendue, qui sera une nouvelle source de bénéfice certain pour votre exploitation et qui ne manquera pas de susciter des imitateurs, c'est ainsi que des cultures fruitières se sont implantées dans des localités, et son devenue de véritables centres de production, qui font la richesse de leur contrée.

Mais, me direz-vous ? pour faire des plantations, les arbres sont très chers et souvent les sujets ne s'accommode pas à notre terrain, ou la variété qui nous a été conseillée ne convient pas à notre région où elle a peine à s'adapter; c'est pourquoi je vous dis : plantez de préférence des variétés qui ont fait leur preuve et vous éviterez bien des déceptions. Vous dites que les arbres sont chers, mais vous avez, à votre disposition une méthode qui est certainement plus longue, mais qui vous évitera tout cela; procurez-vous des égrasseaux de pommier, cerisier, etc., etc., et dès la fin de l'été qui suit la plantation, c'est-à-dire de la mi-juillet, vous pourrez les greffer à cœur dormant. Vous pourrez alors votre propriétaire, qui sera heureux de vous offrir quelques branches de meilleures variétés qu'il possède dans son jardin, sachant bien que toutes les plantations que vous ferez seront autant d'amélioration à sa propriété; si vos écussons n'ont pas réussi, vous aurez encore la ressource de les greffer au printemps suivant, ce qui ne vous causera aucun retard.

Avez-vous déjà des arbres fruitiers dans votre jardin ? Si oui, il faut le plus tôt possible, procéder à la taille; la taille sommaire, si vos arbres sont en plein vent, et qui consistera à enlever le bois mort, et les débarrasser de leurs vieilles écorces, et des mousses qui les envahissent, et d'élever une partie des branches intérieures afin de donner plus d'air aux fruits soient mieux nourris; puis vous procéderez à une vigoureuse pulvérisation à la bouillie bordelaise à 3 % de sulfate de cuivre et autant de chaux, et faire en sorte de bien mouiller toutes les parties des branches afin de vous débarrasser de toutes les mousses qui servent de gîte à une foule d'insectes et de spores, de maladies cryptogamiques. Si vous ne possédez pas de pulvérisateur, vous pouvez tout au moins faire un vigoureux blanchissage du tronc et des grosses branches. Si vous trouvez que la chaux est trop criarde, ajoutez-y un peu de suie pour en atténuer la blancheur, et votre opération n'en sera que meilleure; procurez-vous un peu de purin et achetez de mouiller les branches qui n'ont pas été blanchies. Vous obtiendrez un résultat étonnant, les eaux pluviales entraîneront le purin jusque sous les vieilles écorces et achèveront de vous débarrasser de toutes les mousses qui seront encore attachées aux branches, le supplément tombera sur le sol qui se trouvera de fait plus fertile.

Vous recommencerez l'opération au moins encore une fois avant le départ de la végétation, qui sera ainsi beaucoup plus luxuriante, et vos arbres seront débarrassés de la plus grande partie des insectes et des maladies cryptogamiques, qui sont la plus grande plaie de nos arbres fruitiers; vous récolterez des fruits sains plus beaux que vous récompenseront largement du temps que vous aurez passé à les traiter. Si, aussitôt après la floraison, vous apercevez de nouveau quelques taches de maladies cryptogamiques, n'hésitez pas un instant, faites de nouveau un traitement anticryptogamique, à la bouillie bordelaise, qui soit bien neutre et ne contienne que 1/2 % de sulfate de cuivre et autant de chaux, plutôt un peu plus que moins, afin qu'elle soit bien neutre, chose que vous pourrez vous assurer avec un bout de papier tournesol, qui deviendra rouge si votre mélange est trop acide; dans ce cas, vous ajouterez de la chaux jusqu'à ce qu'il revienne au bleu. Il est de toute importance que le mélange soit bien fait; faites dissoudre d'abord le sulfate de cuivre qui sera mis en sac et suspendu dans un récipient en bois contenant 90 litres d'eau; les écussons devront être écartés, ne jamais se servir de récipients en fer ou en zinc qui seraient oxydés du même coup. Faire fondre à part la chaux dans une quantité d'eau nécessaire, quand la laitance de chaux sera bien diluée, on agitera vigoureusement le sulfate de cuivre en versant doucement la chaux tout en continuant à agiter le mélange qui devra être bien homogène.

Ne jamais verser le sulfate de cuivre sur la chaux, car le mélange s'opérerait mal et vous brûleriez vos fruits malgré une proportion réduite de sulfate de cuivre; les fruits devaient être bien mouillés; une quinzaine de jours après, ne craignez pas de faire une nouvelle opération et vous serez sûrement à l'abri de nouvelles invasions; après deux ou trois ans de traitement, vous obtiendrez des fruits qui feront l'admiration de tous vos voisins qui seront eux-mêmes convaincus de la nécessité de traiter leurs arbres fruitiers.

L. VINET père.

(A suivre.)

GRAINES POTAGÈRES

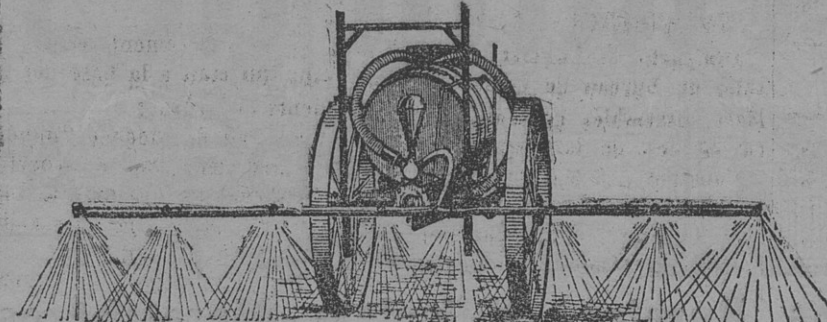
en sachets coloriés
En vente au Syndicat 0 fr. 60

- BETTERAVE rouge grosse longue; rouge-noir plate d'Egypte.
CAROTTE rouge courte hâtive de Hollande; rouge demi-courte de Guernsey; de rouge demi-longue de Carantan; rouge demi-longue Nantaise; rouge demi-longue de Chantenay; rouge longue obtuse des Ardennes; blanche à cœur vert; jaune obtuse du Doubs.
CELERI plein blanc; plein blanc doré C. Chemin; rave gros d'Herfort.
CERFEUIL commun; frisé double.
CHICOREE fine d'été ou d'hiver R. Anjou; frisée de Meaux; frisée de Rouen; frisée de Ruffec; Scaurle ronde cœur plein; Scaurle à feuille de laurier; Sauvage Barbe de Capucin; Sauvage grosse racine de Bruxelles.
CHOU Express; cœur de bœuf moyen de la Halle; Joane Nantais hâtif; de Schweinfurt; de Boston à pied court (Brunswick); de Vaugrand d'hiver; rouge gros des Ardennes; de Milan très hâtif de la Saint-Jean; de Milan court hâtif; de Milan gros des Vertus; de Milan de Pontoise; de Bruxelles élevé ordinaire; de Bruxelles 1/2 nain de la Halle.
CHOU-FLEUR hâtif «Borde de Neige»; demi-dur de Paris; Lenormand à pied court; géant d'Antenne.
CHOU Brocoli blanc extra hâtif d'Angers; fourrage moellier blanc.
CHOU-NAVET blanc; Rutabaga Champignon.
CONCOMBRE vert long de Paris.
CORNICHON vert Petit de Paris; fin vert de Meaux.
EPINARD monstrueux de Viroflay.
LAITUE gâtée ou feu gr. bl.; Reine de Mai; blonde du Cazard; blonde de Versailles; chou de Naples; grosse blonde paraisseuse; grosse brune paraisseuse; brune ténue; Lorthois (la préférée); Merveille des 4-Saisons; Passion; Blonde; Romaine; Ballon géant; Romaine blonde marathée.
- MACHE à grosse graine; ronde verte à cœur plein.
MELON Cantaloup d'Alger; Cantaloup noir des Carmes.
NAVET blanc, plat, hâtif à feuille d'oreille; demi-long des Vertus, race Marteau; de Munich N. rouge plat de Mai; long blanc de Meaux; Marteau à collet rouge; long du Palatin à collet rose; Rave d'Auvergne à collet rouge.
OGNON blanc hâtif de Paris; blanc très hâtif de la Reine; jaune paille des Vertus; rouge paille de Nott; rouge violet foncé des Ardennes.
OSEILLE large de Belleville.
PANAIIS rond hâtif; demi-long de Guernsey.
PERSIL commun; frisé double.
PISSINILLI amélioré à cœur plein.
POIREAU long de Mézières.
POIREAU monstrueux de Carantan; gros cœur de Rouen.
POTIRON rouge vif d'Etampes.
RADIS rond rose hâtif; rond. Le National 1/2 blanc, 3/4 rouge; rond écarlate hâtif; demi-long écarlate hâtif à bout blanc; demi-long rose à bout blanc; noir long d'hiver.
SALSIFIS blanc; blanc Mammouth.
SCORSONERE (Salsifis noir).
TOMATE Chemin rouge hâtive; rouge grosse hâtive.
Nota. — Ces différentes graines ne seront à la disposition de nos adhérents et de nos agents qu'à partir du 1^{er} février. Ces derniers vendront bien nous faire parvenir la liste des sachets de graines qu'ils croient pouvoir placer chez leurs adhérents, en tenant compte que les invendus ne seront pas repris. Autant que possible, ces graines devront être prises par eux et par nos adhérents à nos bureaux, à Nantes, afin d'éviter des frais de transport qui viendraient grever le prix de chaque sachet.

Machines Agricoles



Pulvérisateur à Traction



Pour le traitement à l'acide des céréales et pour la vigne.
Pompe nouveau modèle à quadruple effet par diaphragmes et robinet à 3 voies. Tonneau bois 1^{er} qualité, châssis et roues métalliques. Rampe 3 mètres et 4 mètres 50 de large.
La pompe, d'un grand débit, sert également au remplissage du tonneau, sans rien démonter et ne jamais toucher à l'acide. D'une grande douceur, elle peut être actionnée sans fatigue à la main, par une femme ou un enfant, permettant ainsi de régler le débit.
Les n^{os} 1, 2 et 4 sont actionnés à la main. Le n^o 3 est actionné par les roues, tout en conservant le remplissage du tonneau. La pompe s'enlève facilement et peut servir à tous usages, débit : 5.000 litres.
Prix des pulvérisateurs complets, de 1.300 à 2.650 fr., suivant modèle.
Supplément pour rampe à vignes, 300 fr.
Pompe à quadruple effet, spéciale pour la vigne et autres usages, montée sur brouette, débit 5.000 litres, avec 5 mètres de tuyau. Prix : 750 fr.
Départ usine.
Remise à nos adhérents.
Tous autres modèles à traction et Pulvérisateurs mixtes sur demande.

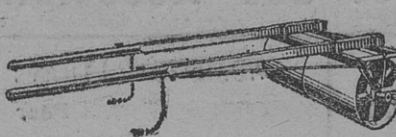
Coupe-Racines
Système breveté, entièrement métallique, monté sur billes, construction soignée, stabilité parfaite, durée illimitée, trémie en tôle d'acier incassable, permettant l'accès des plus fortes racines.
Ces coupe-racines, spécialement étudiés pour être actionnés à la main, sont livrés avec couvre-lame et goulotte amenant les tranches dans un récipient.
Nombre de lames : 1, 2, 3, 4, 5, 6.
Débit à l'heure : 1.500 kil., 2.500 —, 4.000 —.
Prix avec couvre-lame : 370 >>, 450 >>, 570 >>.
Prix départ fabrique. Remise à nos adhérents. Instruments sans couvre-lame, à 100 fr. par pièce.
Préciser si l'on désire lames unies, pour tranches, ou lames dentées, pour cossettes.
Tôles ondulées pour couvertures
Prix suivant épaisseur et dimensions. Nous consulter.

Pulvérisateurs et Soufreuses à dos
Prix franco de port :
PULVERISATEURS en cuivre plombé, pour l'acide sulfurique, contenance 15 litres. Pompe à disque : lance simple, 168 fr.; lance double, 178 fr.; lance triple, 185 fr.
Lance latérale 3 jets, porte-lance, ceinture et bretelles caoutchouc : 110 fr.
PULVERISATEUR pour vignes, en cuivre rouge, contenance 15 litres. Pompe à disque : 153 fr.
SOUFREUSES :
Solfatare double effet, à hélice, et mistral double effet, à brosse, 130 fr.
Petite jaune, simple effet, à brosse, 105 >>.
Ces prix s'entendent nets et franco de port et de nos adhérents.

Séateurs
Excellents modèles.
Longueur 0^m 21..... 15 fr.
— 0^m 23..... 18 >>.
En vente à nos Bureaux, à Nantes.

Rouleaux montés

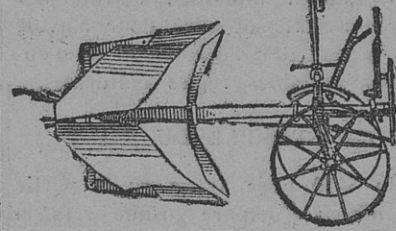
En tôle d'acier, avec chaises en fer, moyeux fonte et rayons fer plat.
Grande robustesse. Ces rouleaux sont livrés avec limonière, ou, sur demande, avec timon. Ils peuvent aussi être munis d'un décrotoir et d'un siège, moyennant un léger supplément.
Dispositif spécial, pour le graissage rapide des moyeux intérieurs.



Longueur du rouleau	Diam. 0-30	0-60	0-70
1 ^m 00	230 kg.	250 kg.	—
1 ^m 20	250 —	270 —	—
1 ^m 40	270 —	290 —	365 kg.
1 ^m 60	290 —	310 —	390 —
1 ^m 80	310 —	330 —	415 —
2 ^m 00	375 —	425 —	530 —

Prix au kilo : 2 fr. 25 départ, port déduit sur facture.
Remise à nos Adhérents.

Brabants



Charrues-brabants doubles, tirage arrière, à queue ou à mancherons, versoirs hélicoïdaux ou cylindriques. Prix, 5 fr. 70 le kilo et remise à nos adhérents.

Herses articulées en Z

HERSES A 3 FLECHES, PAR COMPARTIMENT
Entièrement en acier livrées avec barre d'assemblage.
2 comp., 30 dents. 47 k. 58 k. 68 k.
3 comp., 45 dents. 70 k. 90 k. 104 k.
Prix du kilo : 3 fr. 10 départ usine.
Remise à nos adhérents.
Tous autres modèles de herses à 2 et 4 fleches par compartiments.

Cuiseurs

Cuiseurs en tôle d'acier, de 3 m², les plus simples, les plus solides.
Les matières alimentaires, pour le bétail, se cuisent en utilisant l'eau qu'elles renferment et que la vapeur porte à ébullition. D'un nettoyage facile, d'une sécurité absolue, l'appareil se bascule très facilement, sans le soulever.
Contenance : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 15, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90, 100 litres.
Prix : 415 fr., 430 >, 450 >, 475 >, 500 >, 525 >, 550 >, 575 >, 600 >, 625 >, 650 >, 675 >, 700 >, 725 >, 750 >, 775 >, 800 >, 825 >, 850 >, 875 >, 900 >, 925 >, 950 >, 975 >, 1000 >.
Modèles plus grands sur demande.
Ces prix s'entendent départ usine, REMISE à nos adhérents.

N ^o	Contenance en litres	Prix en francs	Prix avec accessoires
1	50	415 fr.	450 fr.
2	65	430 >	510 >
3	80	450 >	575 >
4	100	475 >	645 >
5	125	500 >	710 >
6	150	525 >	800 >
7	200	575 >	880 >

Modèles plus grands sur demande. Ces prix s'entendent départ usine, REMISE à nos adhérents.

Badigeonneur Mécanique

Avec agitateur, pour désinfection et blanchiment des murs, plafonds, cloisons, écuries, traitement des arbres fruitiers, etc... Badigeonneur, blanchit 2.000 mètres carrés par jour; désinfecte rapidement, sans brosser, ni pinceaux.
Appareil 25 litres, avec pieds, poignées, tuyau caoutchouc et accessoires. Prix : 385 francs. Supplément pour brouette, 50 fr.
Prix départ usine. — Remise aux adhérents.

Cultivateurs

A dents flexibles et socs reversibles ordinaires, dents plates ou étagées et pièces de renforcement des traverses extérieures. Modèles 2 dents extérieures travaillant le passage des roues :
Avec avant-train à vis à 1 roue :
1 dent..... 380 fr.
2 dents..... 430 >
3 —..... 463 >
4 —..... 484 >
5 —..... 507 >
Avec avant-train à vis à 2 roues :
5 dents..... 413 fr.
7 —..... 463 >
9 —..... 517 >
11 —..... 530 >
Remise à nos adhérents et bonification de transport. Autres modèles.

Pour vos Machines agricoles, vos Moteurs, vos Autos, vos Locomobiles, vos Ecrèmeuses : utilisez nos Huiles spéciales de 1^{re} qualité. — Voyez les prix en ce Bulletin.

Une Erreur : Une Légende

Sous ce titre, le Syndicat National de propagande pour développer l'emploi des engrais chimiques, vient de publier une notice qui arrive à son heure, pour que le cultivateur se rende compte, une fois de plus, de la « bêtise » qu'il ferait en restreignant ses achats d'engrais pour la campagne en cours.

L'année culturale 1929-30 sera considérée comme une mauvaise année ou l'excès d'humidité a mis à mal, en général, toutes les cultures. Le découragement s'est emparé du cultivateur, et sa décision fut bientôt prise de combler le manque à gagner qu'il espérait, par une diminution dans l'emploi des matières fertilisantes payées le plus souvent en argent.

On entendait malheureusement trop longtemps l'esprit du paysan dans cette idée que les engrais sont chers, trop chers, hors de prix. C'est là une erreur, une légende, que dans l'intérêt du cultivateur lui-même, il faut combattre et détruire. Le Syndicat de Propagande se devait de mettre un terme à ces conseils trop souvent démagogiques, et on doit rendre hommage à sa perspicacité en montrant avec un réalisme saisissant, ce qu'il en coûterait au cultivateur d'économiser une partie productive de son exploitation. Car, en réalité, affirme avec raison le Syndicat, l'emploi des engrais n'est ni plus cher, ni moins avantageux, et il est même plus profitable qu'avant guerre.

Avant la tourmente de 1914, on rapprochait du prix du blé celui demandé pour les engrais constituant une fumure moyenne complète de cette céréale. On admettait que la valeur d'un quintal de blé compensait celle de cette fumure; mais souvent il fallait débourser davantage que ne valait un quintal de blé pour acheter cette fumure. Depuis la guerre (sauf en 1921) l'indice du coût de la fumure complète du blé n'a jamais dépassé celui du prix de cette céréale. Au contraire, une tendance à la baisse du prix de la fumure se manifestait si bien que, dans ces dernières années,

ce prix fut nettement inférieur à celui du quintal de blé. C'est donc une erreur de dire que le prix des engrais s'est élevé dans de plus fortes proportions que celui des produits agricoles, et notamment du blé.

Maintenant, si l'on considère le rapport existant entre le prix de la fumure complète nécessaire à la production d'un quintal de blé et le prix de ce quintal de blé obtenu en une année normale, on remarque que, depuis 1921, la valeur marchande des quantités d'éléments fertilisants (engrais azotés, phosphatés et potassiques) employés pour obtenir un quintal supplémentaire de blé, n'a cessé de diminuer. Cette diminution a eu pour conséquence avantageuse d'augmenter la proportion du bénéfice brut laissé par l'emploi de ces engrais, proportion qui a passé de 90 % en 1920 à 127 % en 1930. La marche bénéficiaire a donc toujours été satisfaisante et même très élevée. On peut ajouter que, d'une manière générale, elle a même été notablement supérieure à ce qu'elle était avant guerre.

Ces constatations se suffiraient à elles-mêmes pour démontrer la mauvaise combinaison à laquelle se rallierait le cultivateur partisan du moindre achat. Mais il en est une autre qui est plus éloquentes et qui est de nature à rejeter toute hésitation, à savoir la proportion pour laquelle les engrais interviennent dans les frais totaux de la culture du blé. En se basant sur de nombreux rapports établis par diverses chambres d'agriculture, le prix de revient d'une telle culture est évalué de 4.000 francs par hectare. Dans ces chiffres le pourcentage des dépenses atteint 13 % pour le fumier, 10 % pour le battage et frais de livraison, 11 % pour la semence, 21 % pour la préparation du sol, les façons d'entretien et la moisson, 32 % pour les frais généraux et seulement 13 % pour les engrais chimiques. On voit donc que les engrais n'interviennent que pour une faible part, un peu

moins de 1/8 dans les dépenses totales nécessitées par la culture du blé. Dans ces conditions, il est aussi injuste qu'illogique de prétendre que la suppression des engrais apporte une économie dans les frais de la culture du blé. C'est une économie mal entendue et qui peut même devenir ruineuse. Car, une telle mesure constituerait une mesure à rebours qui ne peut que contribuer à placer le cultivateur dans une situation encore plus défavorable par suite d'une diminution certaine de rendement.

Enfin, une dernière question qui doit être envisagée est la suivante, à savoir la proportion pour laquelle interviennent les divers éléments fertilisants, azote, acide phosphorique et potasse, dans le coût de la fumure complète moyenne de blé. Si l'on consulte les statistiques du prix des engrais depuis 1920, on observe que, d'une manière générale, les engrais azotés ont marqué le plus tendancé à la baisse. Les prix du sulfate d'ammoniaque, de la cyanamide, du nitrate de chaux, etc., n'ont pas dépassé, à part quelques rares exceptions, le prix d'un quintal de blé, et depuis 1926, ils sont en constante régression. Supposons un instant que le cultivateur décide de faire des économies en en supprimant l'emploi : Comme ces engrais sont des engrais de quantité, le rendement sera moindre et cette soi-disant économie se transformera en un déficit qui augmentera encore le malaise actuel. Cultivateurs, supprimer ou restreindre l'emploi des engrais, c'est, en réalité, faire un mauvais calcul et prendre une mesure absolument contraire à votre intérêt. Ce moyen, loin d'atténuer les effets de la crise agricole, ne peut que l'accentuer. En supprimant les dépenses d'engrais, on réduit bien, il est vrai, d'un huitième ou de 12,5 % le prix de revient à l'hectare, mais il ne faut pas perdre de vue qu'on réduit aussi les rendements dans la proportion de 25 %, c'est-à-dire qu'on perdrait le double !

Pr. SOURDILLE,
Ingénieur agricole.

UN BARRAGE INSUBMERSIBLE SUR LA VILAINE

On vient de déposer, sur le bureau de la Chambre, un intéressant projet de construction d'un barrage insubmersible sur la Vilaine, en aval de Redon.

Cet ouvrage aurait une grande répercussion dans la région : 1^o il permettrait, quelle que soit la hauteur de la marée, la circulation normale des bateaux entre Nantes, Rennes ou Brest; 2^o empêcherait la remontée en Vilaine des marées vagues d'être rendant ainsi durables les résultats des dragages effectués en amont de Redon.

La dépense totale s'élèverait à 4.500.000 francs. Les collectivités prendraient 3.800.000 francs à leur charge et demande le reste, 700.000 francs, à l'Etat. A ce projet est joint une demande d'autorisation à percevoir une taxe de péage sur les péniches transitant à Redon. Cette taxe permettrait de gager l'emprunt que veut faire la Ville de Rennes pour participer à cette construction.

L'utilité d'un tel ouvrage n'est pas contestable et l'établissement d'une route fluviale sûre, de Nantes à Rennes, aurait une heureuse influence économique. Il est à souhaiter que ce projet, déposé en novembre dernier à la Chambre, entre en discussion le plus rapidement possible, afin de permettre le commencement des travaux à la sortie de l'hiver.

BICYCLETTES

Par suite d'une entente avec une Maison de Cycles réputée, notre Coopérative peut offrir dès maintenant à nos adhérents d'excellentes bicyclettes, de fabrication soignée et garantie.



Conditions particulièrement avantageuses à nos Syndiqués. Se renseigner à nos Bureaux, 2, rue Scribe, Nantes.

MARCHES DE LA VILLETTE

Du lundi 19 Janvier 1931

ANIMAUX	Anes	Vaches	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs.....	2,651	2,426	12 20	11 »	9 80	19 10	7 32	6 06	4 90	8 06
Vaches.....	1,385	1,175	12 20	10 70	9 50	13 30	7 32	5 87	4 75	8 42
Taureaux.....	370	839	10 60	9 90	9 50	11 30	6 36	5 44	4 75	7 07
Veaux.....	1,622	1,600	17 »	15 »	18 30	18 30	10 47	8 57	7 45	11 34
Moutons.....	9,547	9,247	20 20	15 50	13 80	24 70	10 10	7 28	6 05	10 85
Porcs.....	3,436	3,436	10 »	9 14	6 86	10 28	7 »	6 40	4 80	7 20

Du Jeudi 22 Janvier 1931

ANIMAUX	Anes	Vaches	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs.....	996	990	12 40	11 20	10 »	13 30	7 44	10 15	5 50	7 96
Vaches.....	464	430	12 40	10 90	9 70	13 50	7 40	5 99	5 33	8 10
Taureaux.....	214	211	10 80	10 10	9 70	11 50	5 94	5 55	5 33	6 90
Veaux.....	1,258	1,240	17 »	15 »	13 »	18 30	10 20	9 »	7 45	10 98
Moutons.....	5,277	5,277	20 20	15 50	13 80	24 70	10 10	7 28	6 05	10 85
Porcs.....	2,238	2,238	10 »	9 14	6 86	10 28	7 »	6 40	4 80	7 20

LE BLÉ EN 1931

Il n'est que d'ouvrir un journal, agricole ou même politique, pour y lire que la récolte de blé en 1931 va être mauvaise en France.

On invoque toutes sortes de bonnes raisons pour qu'il en soit ainsi, sans essayer de chercher à remédier à une situation qu'on se borne à enregistrer comme désastreuse.

Il nous semble qu'il y a mieux à faire et que le vrai service qu'on peut rendre à l'agriculture n'est pas de lui noircir l'horizon, mais au contraire de l'aider à triompher des difficultés qui s'accumulent sur son chemin.

Certes, le blé est généralement de médiocre apparence et il serait curieux qu'il en fût autrement, tout s'est ligé contre lui : les influences climatiques, comme les influences morales.

Que dire des pluies continuelles qui, dès avant les semailles avaient alourdi le sol, et qui n'ont pas cessé, depuis, de laver les terres, en entraînant les matières fertilisantes dans le sous-sol.

Contre cela, il n'y a rien à faire, qu'à attendre des jours meilleurs.

Mais il en va tout autrement des influences morales, et nous ne saurions trop nous élever contre les discours des mauvais bergers : ceux-ci n'ont cessé de répéter depuis des mois que l'agriculture subissait une crise intense, que tout allait mal, et que ce n'était pas fini !

Le résultat ne s'est pas fait attendre, et le cultivateur, déjà peu enclin naturellement aux dépenses, s'est bien gardé, puisqu'on le persuadait qu'il n'avait pas d'argent, d'acheter les engrais de fond habituel pour ses blés.

Et pourtant quelle dépense est plus profitable que celle qui consiste à acheter de bons engrais. Nous l'avons déjà dit bien des fois, et nous le répétons : les engrais sont les matières premières des récoltes, et le but de l'agriculture c'est de transformer le plus possible de matières premières, c'est-à-dire d'engrais, en récoltes de toutes sortes.

Sans engrais, point de rendements donc point de bénéfices, et si le cultivateur s'obstine à boudier la fumure, il est comme l'enfant qu'on a grondé et qui boude la nourriture, c'est lui qui en pâtit.

Est-il trop tard pour cette année, de venir au secours des blés ? Certes non, et ce qu'il aurait dû faire à l'automne, on peut encore, en s'y prenant bien, le réaliser maintenant.

Au lieu d'employer, comme à l'ordinaire, que du nitrate de soude comme engrais de couverture, on fera une fumure de couverture aussi complète que possible ; au nitrate de soude qui doit rester la base de toute bonne fumure printanière, on

ajoutera un engrais phosphaté, aussi assimilable que possible, c'est-à-dire le superphosphate, et dans les terres qui sont suffisamment perméables, on ajoutera même un engrais potassique aussi pur que possible, c'est-à-dire le chlorure de potassium.

N'oublions pas, toutefois, que c'est là une mesure de sécurité dictée par les événements et qu'en année ordinaire, il vaut mieux employer les engrais phosphatés et potassiques en fumure de fond et réserver le nitrate de soude seul pour la fumure complémentaire à la sortie de l'hiver.

Que coûtera l'opération, et que rapportera-t-elle ?

Le prix d'une fumure ainsi conçue avec 150 kilos de chlorure de potassium, 400 kilos de superphosphate et 150 kilos de nitrate de soude à l'hectare, s'établit entre 410 et 420 francs, et l'on peut compter avec certitude sur un excédent de grain d'au moins 6 à 8 quintaux, c'est-à-dire aux cours actuels, de 900 à 1.200 francs au moins.

Si l'on veut bien ajouter que la paille produite par cette fumure est bien près de payer les frais d'engrais, on peut affirmer que la dépense engagée par hectare pour une fumure complémentaire de printemps, peut rapporter un bénéfice net d'environ 1.000 francs.

Comptons donc sur le bon sens du cultivateur pour prendre les mesures que nous préconisons, et qui nous paraissent capables de remédier au moins en partie, à la crise dont on parle tant.

P. CORMIER, Ingénieur Agronome.

Sorgho pour Volailles

Nous attirons l'attention de nos adhérents sur l'intérêt que présente le Sorgho pour l'alimentation de leurs volailles et particulièrement des poules pondeuses. Les grains de cette graminée, originaire d'Afrique, ont beaucoup d'analogie avec ceux du maïs, avec cette différence que le Sorgho est un peu plus riche en matières azotées et un peu plus pauvre en graine que le maïs. Les renseignements environ 13 % de matières azotées, 34 % de graine et 70 % de matières amylacées.

Les volailles en sont très friandes. On peut également en donner aux porcs avec succès. De coût modique, le Sorgho est désigné pour être distribué en remplacement d'autres grains d'un prix élevé.

Nous avons pu nous en procurer un petit lot, que nous livrons à nos adhérents au prix de 80 francs les 100 kilos logés, pris à Nantes, ou sur wagon départ Nantes.

La Vie Syndicale

Saint-Lyphard

Dimanche 25 janvier, à 9 h. 30 du matin, réunion syndicale et conférence agricole, par M. Faivre.

Tous les cultivateurs sont cordialement invités.

Saint-Marc-sur-Mer

Dimanche 25 Janvier, à 14 h. 30, salle du Bureau de tabacs, à Saint-Marc, Assemblée générale du Syndicat agricole de Saint-Marc-sur-Mer.

Causerie par M. Faivre, directeur technique du Syndicat Central, et M. Sourdille, ingénieur agricole. Séance cinématographique instructive.

Ligné

Dimanche 25 Janvier, à 8 h. 30 du matin, Salle de la Mairie, Conférence sur l'électrification rurale. Tous les agriculteurs sont invités.

Petit-Mars

Dimanche 25 Janvier, à 14 h. 30, Salle du Patronage, Conférence sur l'électrification rurale. Tous les agriculteurs sont invités.

Conquereuil

Vendredi dernier, 16 janvier, à la suite d'une intéressante réunion, eut lieu la fondation de notre nouvelle Section Agricole de Conquereuil, en présence de plus de 150 cultivateurs. Un bureau a été constitué.

Toutes nos félicitations et vœux de prospérité à cette nouvelle section de Conquereuil.

Remouillé

A la suite de l'intéressante réunion de dimanche dernier, à Remouillé, et causerie de M. Chaquin sur le mil-dion, on procéda à l'élection de nouveaux membres du bureau de la section, qui se trouve ainsi constitué :

Président d'honneur : M. Henri Gadais.

Président : M. Emile Richard.

Vice-présidents : MM. Ferdinand Paquereau et Gabriel Giron.

Conseillers : MM. Joseph Saupin, Pierre Etienne, Auguste Dugast, Pierre Loiret, Jean Michaud et Louis Dugast.

Pontchâteau

Les cartes d'adhérents au Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure, section de Pontchâteau, pour 1931, se trouvent entre les mains des membres du Bureau du Syndicat de Pontchâteau, qui les remettent aux syndiqués, au reçu de la cotisation de l'année.

Le Cellier

Notre agent, M. Hérigault, étant démissionnaire, nos adhérents sont priés désormais de s'adresser à notre nouvel agent, M. Louis BOURSE, à la Barre de Mauves.

Société Mutuelle Agricole

Les sociétaires n'ayant pas versé leurs dernières cotisations afférentes au risque Maladie, pour les Assurances Sociales, sont priés de bien vouloir le faire, sans retard, au compte chèque postal de notre Société Mutuelle Agricole, Nantes, N° 235-34. Ne pas oublier d'indiquer au verso les noms des salariés pour lesquels sont effectués ces versements.

Pour nous écrire, nos sociétaires peuvent bénéficier de la franchise postale en mentionnant « Assurances Sociales » sur leurs lettres.

Achetez des POUSAINS d'un jour en MARS et AVRIL, vous aurez des pondeuses d'hiver.

ELEVAGE de BEL-AIR, Nantes.

FAIRE LIRE CE BULLETIN C'EST RENDRE SERVICE A VOS VOISINS

L'impôt sur les Bénéfices Agricoles

Où l'on voit un dégrèvement intéressant discrètement abrogé

Un certain article 11 de la loi de Finances du 30 décembre 1928 avait fixé des réductions intéressantes d'impôt sur les bénéfices agricoles pour les fermiers exploitant en communauté d'intérêts avec leurs enfants majeurs.

Voici, brièvement résumé, le principe qui était à la base des dégrèvements accordés :

Au lieu de bloquer l'impôt sur le fermier seul, on le répartissait à parts égales entre tous les membres majeurs de la famille exploitante (sauf la fermière).

Immédiatement le bénéfice de cette disposition apparaissait :

On sait, en effet, qu'un abatement uniforme et général de 2.500 francs est fait sur le montant du bénéfice agricole calculé forfaitairement à partir du cadastre, et sur lequel on fait jouer le taux de 12 pour cent pour avoir l'impôt définitif.

On comprend donc qu'en partageant le bénéfice agricole en autant de fractions qu'il y a d'intéressés à sa réalisation, on multiplie suivant le même nombre l'abattement sus-indiqué.

Pretons un exemple :

Avant 1929, un fermier cultive en location une quinzaine d'hectares de bonnes terres. Il voit son bénéfice agricole ressortir à 10.000 francs et l'impôt qui en découle à 525 francs.

Supposons qu'il ait avec lui deux enfants majeurs.

En 1929, le même fermier, sur demande, peut faire porter sur trois têtes le même bénéfice de 10.000 francs. En conséquence, chacune de ces dernières est considérée comme ayant un bénéfice de 3.333 francs et toutes ont droit sur ce chiffre à l'abattement de 2.500 francs, si bien qu'elles n'ont à payer individuellement

que 25 francs, soit au total 75 francs.

Cette imposition, comparée à celle qu'avaient les fermiers à prétendre aux avantages de la loi de Finances de décembre 1929.

Nombreux sont ceux qui s'en sont prévalus.

Mais c'était trop beau pour que cela dure.

En effet, un très petit article — oh ! c'est beaucoup dire — une très minuscule phrase du 31 mars 1930 a mis carrément « knock-out » et sans plus d'histoire, l'article 11 sus-dit.

A la suite d'un quelconque article 10, qui permettait de réduire le bénéfice agricole de 500 francs par enfant majeur, on a ajouté ces mots admirablement laconiques : « toutes les dispositions de l'article 11 de la loi de Finances du 30 décembre 1928 étant abrogées... »

Et voilà. Ce n'est pas difficile. On a tout simplement repris cinq fois d'une main ce qu'on avait donné... une fois de l'autre.

Ca, c'est du travail ou je ne m'y connais pas.

Il est habile en ce sens que personne ne s'en est aperçu...

Au fait, si certains sont à présent éclairés, ce sont les intéressés se réclamant de la loi de 1928 !

Ils viennent plus précisément de l'être par l'Administration fiscale qui, se référant à l'article 10 de la loi du 31 mars 1930, refuse catégoriquement leur requête.

Le fameux article 11 de 1928 a vécu une année...

On ne peut pas en dire autant pour les impôts... Mais voyons... ce n'est pas la même chose, comme dit un malin.

L. CHASSERANT, (L'Agriculteur Sarthois.)

ESSAIS COMPARATIFS D'ENGRAIS AZOTÉS à l'Ecole d'Agriculture de Rennes

D'intéressantes expériences d'engrais azotés (comparatives) ont été organisées, en 1930, à l'Ecole d'Agriculture de Rennes, sous la haute direction de M. Le Roux, par M. Compain, chef de culture.

Les différents essais, effectués à doses égales d'azote, ont donné les résultats suivants :

1°) Sur Blé :

Rendements à l'hectare

Témoin.....	30 qx
Nitrate de Soude du Chili.....	38 qx
Sulfate d'Ammoniaque.....	37 qx
Nitrate de Chaux.....	34 qx

2°) Sur Prairie Naturelle :

Rendements à l'hectare

Témoin.....	75 qx
Nitrate de Soude du Chili.....	78 qx
Nitrate de Chaux.....	77 qx
Sulfate d'Ammoniaque.....	75 qx
Cyanamide.....	75 qx

3°) Sur Pommes de terre :

Rendements à l'hectare

Témoin.....	45.000 k*
Nitrate de Soude du Chili.....	52.000
Ammonitrite.....	48.000
Nitrate de Chaux.....	44.000
Sulfate d'Ammoniaque.....	42.000
Cyanamide.....	39.500

4°) Sur Betteraves :

Rendements à l'hectare

Témoin.....	110.000 k*
Nitrate de Soude du Chili.....	149.000
Nitrate de Chaux.....	148.000
Sulfate d'Ammoniaque.....	134.000
Ammonitrite.....	119.000
Cyanamide.....	119.000

Nous cotons actuellement et sans variations :

Anglais..... 264 fr.

Français ou Belge..... 250 »

les 100 k* sur wagon ou pris à Nantes

SULFATE DE CUIVRE

Nous cotons actuellement et sans variations :

Anglais..... 264 fr.

Français ou Belge..... 250 »

les 100 k* sur wagon ou pris à Nantes

Une Année de Propagande Rurale

Au cours de l'année 1930, la C^o d'Orléans dont les initiatives en matière agricole sont bien connues, s'est efforcée de donner une impulsion nouvelle à l'active propagande qu'elle a entreprise depuis longtemps sur son réseau.

C'est ainsi que des voyages d'études organisés par ses soins ont permis aux négociants en marée de visiter le port de pêche de Lorient-Kéroman, à l'Association des gastronomes régionalistes de faire connaître à ses membres Concarneau, Douarnenez et toute la côte sud de la Bretagne, aux agriculteurs du Massif Central d'aller étudier le reboisement dans les régions forestières du Jura et aux éleveurs des Charentes et du Poitou de parcourir les principaux centres d'élevage du Cantal, notamment dans la région de Salers.

De même, les viticulteurs du Loiret-Cher et les sommeliers de Paris ont été conviés à aller visiter les caves de Bourgogne et les vignobles du Bordelais et du Sud-Ouest tandis que des missions d'agriculteurs, d'horticulteurs, de viticulteurs et d'éleveurs de volailles étaient conduites jusqu'en Hollande et en Angleterre où elles purent entrer directement en contact avec la clientèle étrangère et visiter les principaux centres d'importation.

A signaler encore la participation de la C^o d'Orléans aux Journées Maraichères de Monthléry et de Villeneuve-sur-Lot, à l'Exposition Internationale d'Horticulture d'Angers, à l'occasion du 1er congrès commercial de la poire de table, et à la Foire d'Exposition d'Amboise où fut présenté un choix complet de matériel et d'appareillage électriques à usage agricole et domestique.

Enfin, dernière en date de ses intéressantes initiatives, la C^o d'Orléans a mis en marche, le 15 novembre dernier, un train exposition des applications rurales de l'électricité qui doit circuler jusqu'au 8 janvier 1931 et connaître partout où il stationne le plus vif succès.

ADHÉRER AU SYNDICAT C'EST DÉFENDRE SES INTÉRÊTS

Le problème économique des machines agricoles

Nous avons lu récemment, dans « L'Europe Nouvelle », un article bien documenté sur les moyens mécaniques modernes mis à la disposition de l'agriculture.

L'auteur de cet article, constatant la crise actuelle que subit l'Agriculture, demande des machines réellement économiques, durant le plus long temps possible sans être une source de réparations onéreuses pour l'acheteur.

« Il nous faut, écrit M. F. Bertrand, comme le meilleur exemple, la première Maison française (Amoureux Frères), construisant du matériel de récolte qui a appliqué une formule nouvelle, indispensable quand il s'agit d'un matériel vendu à une clientèle qui n'a pas toujours le temps de suivre ses machines de très près.

« Le matériel vendu est garanti dix ans ; il est périodiquement examiné par des Inspecteurs-Mécaniciens de l'usine. Le mécanicien rural est ainsi visité et guidé. L'Agriculteur reçoit de très utiles indications techniques.

« Cette puissante affaire, qui se développe très rapidement, n'a par son succès, fourni la preuve que sa formule est la formule d'avenir. »

Nous nous associons à ces félicitations, en remerciant la Société Amoureux de faire bénéficier l'Agriculture nationale de son expérience et de sa prospérité, notamment par son action généreuse en faveur du blé.

Nous la complétons aussi des élogieuses appréciations portées sur ses machines par M. le Président de la République, lors de sa visite récente au St Salon, à Paris.

DEMANDES

5. — On demande une femme âgée pour la campagne. Petit travail.

6. — Ancien élève de Grignon, 35 ans, marié, fils de cultivateur, cherche place de Régisseur ou Chef de culture en Loire-Inférieure. Excellentes références.

7. — On demande ménage vigneron, très bons appointements fixes. Loge-

10. — A vendre, plants de vignes (boutures et racinés) Seibel, 4986, 5409, 4643, 5455, Baco 1, Boizian, Phénomène, Tanek. S'adresser à M. Pierre Brethé, à La Planchette (L.-I.).

12. — A vendre plants de vignes Baco 22 A. racinés. Disponibles, sélection et authenticité rigoureusement garanties. Prix les plus bas. S'adresser à M. Prosper Paquereau, La Poulrière, Monzillon, par Le Paillet.

13. — A vendre ou échanger, beaux mâles Angoras plumés 9 mois. S'adresser à M. de Ternay, à Pont-Saint-Martin.

14. — A louer à prix d'argent pour la Toussaint 1932, ferme de 25 hectares, située à Saint-Herblain (Terres-près-vignes-verger).

15. — A vendre en bloc ou en détail, une propriété située commune du Loroux-Bottereau, libre le 1er novembre 1931. Maison de maître, maison de fermier, bâtiments d'exploitation, cellier avec pressoir, magasin, jardin, terres, prés, vignes et pièces d'eau. Le tout d'une contenance de 15 hectares environ.

S'adresser à M. Clergeaud, notaire au Loroux-Bottereau.

Gants en caoutchouc

Pour la protection des mains dans l'épandage de l'acide. Qualité extra : La paire, prix net..... 22 fr. S'adresser au Syndicat, à Nantes.

FEUILLETON DU « SYNDICAT DES AGRICULTEURS »

L'Inutile Mensonge

PAR Valentine DESMOULIEZ

Tous deux se marièrent, et tandis que l'un, en se créant un foyer, n'avait pas dédaigné la question pécuniaire, l'autre, laissant parler exclusivement son cœur, épousait une jeune fille qui n'avait à lui donner que son amour et sa très grande beauté — pardonnez-moi, mon enfant, de blesser peut-être en vous quelque sentiment intime d'amour-propre familial, mais cette explication était nécessaire à la psychologie des faits. — De cela donc, des situations différentes s'accrurent qui devaient influencer deux destinées.

Nos familles n'entretenaient que des relations assez peu suivies, mais votre père et moi, vivant dans le même pays, nous avions souvent l'occasion de nous rencontrer et s'élevait, quand le cœur commençait à se lever, nous les recherches, irrésistiblement attirés par un sentiment que nous laissons cependant tous deux.

Armand Musart gardait un silence et une réserve inspirés par une situation qu'il estimait trop précaire, et moi-même, en

dépôt de mes vœux secrets, me sentais retenue par mes pudeurs de jeune fille.

Au reste mes parents, plus clairvoyants que ne le supposait mon inexpérience naïve, avaient pressenti ce roman naissant et pour y mettre fin sans nul doute, ne tardèrent pas à me faire présenter par des amis communs, celui qui devait être mon mari.

Pendant ces entretiens, votre père, obéissant, disait-on, à sa vocation de peintre, était parti à Paris, ce qui ne laissait pas de me causer une vive déception, un cruel mécompte devant son apparente indifférence. M. Olivier, agrément d'une façon complète à mes parents, amis des situations de tout repos, apparut à mes yeux comme venait de décevoir le départ d'un autre, comme un fort galant homme qui m'aimait et qui me ferait certainement oublier un rêve de jeunesse.

Je consentis donc à ce mariage avec une facilité où se mêlait peut-être quelque dépit vite éteint d'ailleurs, car je fus

heureuse. Si cette union ne me donnait pas les bonheurs enivrés, exaltés, poétiques par la littérature, elle m'assurait une félicité pleine de paix, de confiance, où l'idylle de mes seize ans s'estompait et perdait peu à peu de son prestige sentimental de naguère.

De son côté, Armand Musart s'était marié avec celle qui fut votre mère et que je ne connus que par les portraits qui la représentaient si charmante. Ils s'étaient rencontrés à Paris, comme vous le savez sans nul doute, où votre père avait remarqué cette jeune fille au cours de séances dans les musées tandis qu'il exerçait son jeune talent dans la copie des maîtres. Ce mariage qui donnait les meilleures promesses fut vite rompu par la mort qui frappa votre mère en pleine jeunesse, en plein bonheur et brisa en même temps un foyer.

Le titre de professeur à l'Université de Paris, conféré à M. Olivier, avait amené notre installation dans cette ville ; or, un jour que nous visitions une exposition de tableaux, nous rencontrâmes votre père, son deuil était tout récent et il semblait profondément triste. Nous nous abordâmes et je le présentai à mon mari, pour qui son nom n'était pas celui d'un inconnu, car il commençait à jouer de quelque notoriété dans son pays natal, et non père n'était pas un des moins empressés à reconnaître et à vanter ses œuvres déjà

si remarquables.

Devant le malheur qui venait de le frapper, et n'ignorant

